

Avis de constitution

SOCIETE « ART TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « ARTTS »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE QUARTIER APPOLO, Lot  
444, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ART TRANSPORT ET SERVICES »

en abrégé « ARTTS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE BIENS ET DE PERSONNES,

LOCATION DE VEHICULES,

NEGOCE,

RESTAURATION,

IMMOBILIER,

PRESTATIONS DE SERVICES,

DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE QUARTIER APPOLO, Lot 444, Ilot 18

Dirigeant(s) M TOURE ABDOUL-RAHAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01260 du 18/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14775/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

